

RELEVÉ DES DÉCISIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 26 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Jongieux, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Françoise BARLET, Maire.

Présents : Françoise BARLET, Chantal BERNARD, Jean-Claude CHEVALLIER, Noëlle COELLO, Lionel PERRAUD, Christine RIVA, Chantal THOME GUIGUE BILLON, Brigitte VINCENT-BIZET,

Absente excusée : Christiane CHENAUVIER (pouvoir à B. Vincent-Bizet),

Absents : Gilles BARLET, Didier JEANDET,

Date d'envoi de la convocation : 19/03/2018

➤ **2018-03-01 : Vote des comptes de gestion 2017**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, avec une abstention

- **APPROUVE** le compte de gestion du budget assainissement émis par la trésorière municipale pour l'exercice 2017.
- **APPROUVE** le compte de gestion du budget commune émis par la trésorière municipale pour l'exercice 2017.

➤ **2018-03-02 : Vote des comptes administratifs 2017**

S'agissant du vote du compte administratif, Madame Françoise BARLET, Maire, s'absente et laisse la présidence à Madame Brigitte VINCENT BIZET

Les résultats se présentent ainsi

BUDGET ASSAINISSEMENT

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Opérations de l'exercice 2017	492 499.59	488 779.45	22 691.02	3 232.46	515 190.61	492 011.91
Résultat 2017	3 720.14			9 341.44		5 621.30
Résultats reportés 2016		3 127.08		7.78		3 134.86
CUMUL 2016+ 2017	492 499.59	491 906.53	22 691.02	32 040.24	515 190.61	523 946.77
RESULTATS DEFINITIFS	593.06			9 349.22		8 756.16

BUDGET GENERAL

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou Excédents
Opérations de l'exercice 2017	300 852.14	343 779.39	260 808.38	353 411.27	561 660.52	697 190.66
TOTAUX		42 927.25		92 602.89		135 530.14
Résultats reportés 2016	36 878.00			97 585.78	36 878.00	97 585.78
CUMUL 2016+2017	337 730.14	343 779.39	260 803.38	450 997.05	598 538.52	794 776.44
RESULTATS		6 049.25		190 188.67		196 237.92
Restes à réaliser (report)	30 280.00				30 280.00	
RESULTATS DEFINITIFS	24 230.75					165 957.92

Après en avoir délibéré, à la majorité, avec une abstention, le conseil municipal

- **APPROUVE** le compte administratif 2017 du budget général et le compte administratif 2017 du budget assainissement établis par Françoise BARLET, Maire de Jongieux

➤ **2018-03-03 : Vote des Taux d'imposition pour l'année 2018**

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DÉCIDE** de ne pas modifier les taux existants pour 2018, qui sont les suivants :

- Taxe d'habitation 12.45%

- Taxe foncière (bâti) 18.35%
- Taxe foncière (non bâti) 41.21%

➤ **2018 03-04 : Assiette de redevance de l'assainissement collectif**

Le conseil, après en avoir délibéré

- **FIXE** l'assiette de la redevance d'assainissement comme suit :

A - Pour les foyers raccordés uniquement au réseau d'eau potable public, sans aucune source privée, l'assiette de la redevance sera basée sur la consommation réelle.

B – pour les foyers alimentés partiellement ou totalement par un réseau privé identifié, la redevance sera établie sur la base ci-après :

En application de l'article L2224-12-5 du CGCT il est fait obligation aux usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement, d'installer un dispositif de comptage de l'eau qu'ils prélèvent sur des sources autres que le réseau de distribution et d'en fournir le relevé à la mairie.

En l'absence de ce dispositif, la redevance sera établie sur la base ci-après

1 personne 55m3	2 personnes 100 m3	3 personnes 150 m3
4 personnes 165 m3	par personne supplémentaire 15 m3	

- la présente délibération s'applique dès le 1^{er} janvier 2018.

- les autres termes de la délibération du 25 juin 2007 sont inchangés.

➤ **2018-03-05 Modification n°1 du schéma d'assainissement**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le plan de zonage et la notice de présentation

- **DEMANDE** la mise à l'enquête publique de cette modification n°1 du zonage d'assainissement conjointement à l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme.

➤ **2018-03-06 Affectation du résultat de l'exercice 2017 budget assainissement**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention)

APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget assainissement

- affectée en recette d'investissement (R1068)	600 €
en report de fonctionnement (R002)	8 749.22 €

➤ **2018-03-07 Affectation du résultat de l'exercice 2017 budget commune**

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention)

- **Approuve** l'affectation du résultat de l'exercice 2017 du budget commune

affecté en recette d'investissement (R1068)	120 000 €	
en report de fonctionnement (R002)		70 188.67 €

➤ **2018-03-08 : Vote des budgets primitifs 2017**

BUDGET ASSAINISSEMENT

Le budget est présenté en équilibre pour un montant total de 174 653.22 € réparti comme suit

Fonctionnement 105 339.22 €

Investissement 69 314.00 €

Le conseil municipal, à la majorité avec une abstention,

- **Approuve** le budget prévisionnel du service assainissement 2018

BUDGET GENERAL

Le budget est présenté en équilibre pour un montant total de 485 737.92 € réparti comme suit

Fonctionnement 343 988.67 €

Investissement 141 749.25 €

Le conseil municipal, à la majorité avec une abstention,

- **Approuve** le budget prévisionnel de la commune 2018

La séance est levée à 22h30

le registre des délibérations et le compte rendu de réunion sont consultable en intégralité en mairie aux heures d'ouvertures